

*La santé et la sécurité du travail, un engagement au quotidien*

## **Participer au Colloque santé et sécurité du travail de la Côte-Nord : un choix judicieux!**

**Sept-Îles, le 15 avril 2024.** – Vous avez à cœur d'améliorer la performance de votre organisation en matière de santé et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles? Vous souhaitez en apprendre plus sur les risques émergents dans un monde du travail en constante évolution? Inscrivez-vous sans tarder au 17<sup>e</sup> Colloque santé et sécurité du travail, qui aura lieu le 28 mai prochain, de 7 h 30 à 16 h, au Stade Médard-Soucy et au Cégep de Baie-Comeau.

### **Pourquoi participer au colloque?**

Organisé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, le Colloque santé et sécurité du travail est le moment pour :

- assister à la conférence d'ouverture, qui met en vedette Marc-André Ferron, consultant et conférencier international en gestion de la santé et la sécurité du travail chez FERRONSST;
  - Sur le thème de la gestion du risque, M. Ferron expliquera les bases sur lesquelles doit reposer une stratégie de gestion de risques dans une organisation, ainsi que les rôles et les responsabilités de chacun dans sa mise en œuvre.
- en apprendre davantage sur les nouveautés et les meilleures pratiques en santé et sécurité du travail en choisissant parmi quatre conférences sur des thèmes aussi diversifiés que l'impact des changements organisationnels sur l'humain, le travail des jeunes et l'exposition au bruit;
- rencontrer des professionnels et professionnelles ainsi que des spécialistes de la santé et la sécurité du travail au Salon des exposants. Au total, 21 exposants seront sur place toute la journée pour vous faire découvrir leurs produits et services qui rendent les milieux de travail plus sains et sécuritaires.

Le coût de l'inscription est de 100 \$ (taxes incluses). L'entrée inclut toutes les activités, de même qu'un dîner.

Dans un contexte stimulant et positif qui favorise les échanges, le Colloque santé et sécurité du travail de la Côte-Nord représente une occasion idéale pour vous outiller afin d'agir concrètement en prévention. Plus que jamais, la santé et la sécurité du travail doivent faire partie de notre quotidien et retenir toute notre attention.

### **Inscription**

L'inscription se fait en ligne au [www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/salle-presse/evenements/colloque-sst-cote-nord](http://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/salle-presse/evenements/colloque-sst-cote-nord).

Pour plus de renseignements, communiquez avec Isabelle Raymond au 418 961-5856, ou par courriel à [isabelle.raymond@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.raymond@cnesst.gouv.qc.ca).

### **La CNESST, votre porte d'entrée en matière de travail**

La CNESST offre aux employeurs et aux travailleurs et travailleuses une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. Sa structure de gouvernance est paritaire. Elle a notamment pour mission de

gérer le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, un fonds entièrement autofinancé dont elle est fiduciaire.

Pour plus d'information, visitez notre site Web à [cnesst.gouv.qc.ca](http://cnesst.gouv.qc.ca) et suivez-nous sur Facebook ([facebook.com/cnesst](https://facebook.com/cnesst)), Twitter ([twitter.com/cnesst](https://twitter.com/cnesst)) et LinkedIn ([linkedin.com/company/cnesst](https://linkedin.com/company/cnesst)).

– 30 –

Source : Isabelle Raymond, responsable des communications  
CNESST – Direction de la prévention-inspection – Nord et Ouest  
Téléphone : 418 961-5856